

DOSSIER DE PRESSE

Comité régional d'orientation de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

**Bilan 2024 et perspectives 2025
Focus sur des opérations exemplaires à découvrir**

19 février 2025

L'ADEME NOUVELLE-AQUITAINE, UNE EXPERTISE ET UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

❖ Les chiffres clés de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 51 collaborateurs
- 3 antennes ancrées dans les territoires (Bordeaux, Limoges, Poitiers)
- 5 pôles d'activités (Transition énergétique, Économie circulaire, Territoires durables, Gestion & soutien, Communication & Formation)
- 1 092 projets soutenus financièrement (805 projets en 2023) ;
- 230 millions € d'engagements ;
- 750 millions € d'investissements accompagnés (soit 1 € d'aide ADEME pour 3,2 € investis).



« Alors que 2024 a été riche en événements, la transition écologique demeure un axe fort des missions et des politiques de l'État dans notre région. Les services déconcentrés de l'État poursuivent leur forte mobilisation pour accompagner les collectivités les plus exposées aux risques climatiques. Je pense notamment à l'érosion que subissent les zones côtières, et qui constitue une menace pour les activités économiques et la vie quotidienne des populations. Je pense aussi à l'accélération de la transition énergétique et au développement de l'économie circulaire, qui sont au cœur des missions de l'ADEME.

Les entreprises et les acteurs économiques figurent également parmi nos partenaires prioritaires. C'est le sens du programme d'investissements France 2030 que nous continuons de décliner. Le développement économique et l'innovation durable feront en 2025 l'objet de toute notre attention, ainsi que le retour vers l'emploi afin de garantir la nécessaire dimension sociale et humaine de la transition écologique. »



Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Délégué territorial de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine



« La force de l'ADEME réside dans la qualité de son expertise, les moyens humains et financiers qu'engage l'État en faveur de la transition écologique, et bien sûr notre ancrage territorial qui nous permet de répondre efficacement aux besoins des porteurs de projet.

Alors que la neutralité carbone demeure un objectif à atteindre en 2050, nous continuons à œuvrer sans relâche pour tester de nouvelles solutions de transition énergétique et d'économie circulaire, déployer massivement les dispositifs qui ont déjà fait leur preuve, et embarquer toujours plus d'acteurs économiques et de collectivités.»



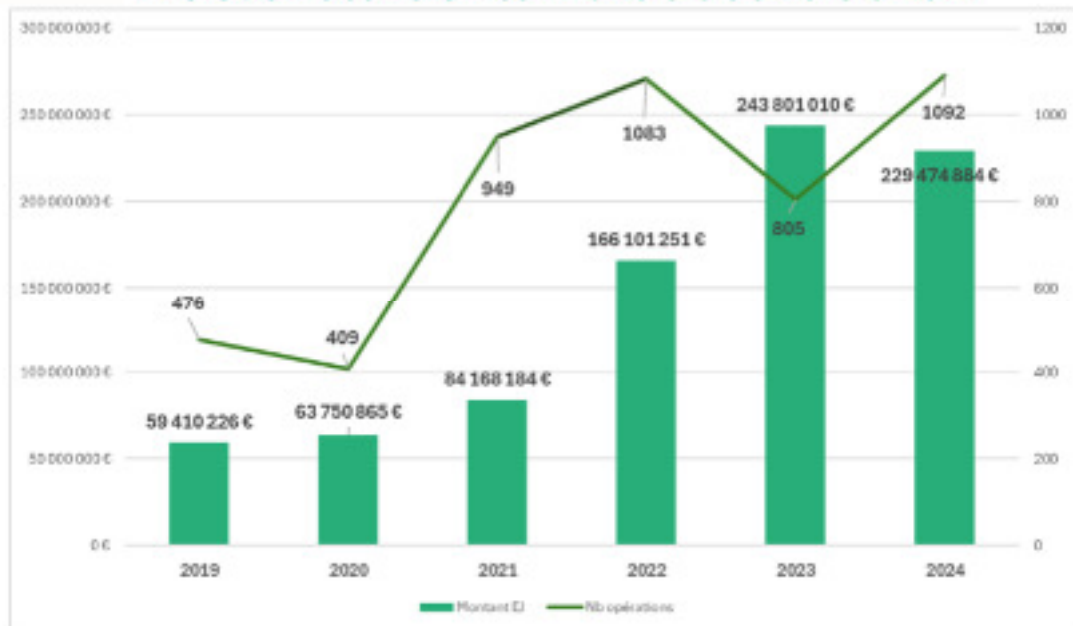
Mathieu Anglade, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

⇒ Pour en savoir plus : www.ademe.fr/direction-regionale/nouvelle-aquitaine/

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

Evolution des volumes financiers de 2019 à 2024



À découvrir !

L'Atlas régional 2025 publié par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine illustre l'ensemble des programmes et projets accompagnés par la direction régionale.

<https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/8009-atlas-2025-en-nouvelle-aquitaine-la-transition-ecologique-dans-les-territoires.html>



Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

Depuis 2023, le Fonds Vert mis en place par l'État permet d'accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires (publics ou privés) dans trois domaines :

- la performance environnementale ;
- l'adaptation du territoire au changement climatique ;
- l'amélioration du cadre de vie.

En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a mobilisé les ressources du Fonds Verts pour accompagner 12 opérations (4,8 millions € d'aides). **4 exemples illustrent la qualité et la variété des projets.**

❖ **Exemple n°1 – Rénovation, agrandissement et décarbonation des process de la manufacture de filature et de teinture de laine FONTY à Rougnat (23)**

Spécialisée dans la filature et la teinture de laines françaises haut de gamme produites exclusivement à base de fibres naturelles, la filature FONTY a engagé un plan d'investissement de 4,375 millions € (dont 700 k€ d'investissements productifs) pour doubler et décarboner sa capacité productive (construction d'un nouveau bâtiment, rénovation et mise aux normes d'un bâtiment existant acquisition de nouveaux équipements, sécurisation de l'accès à l'eau...).

Ce projet a bénéficié d'un soutien du Fonds Verts opéré par l'ADEME à hauteur de 410 k€.

⇒ Pour en savoir plus : <https://fonty.fr>.



❖ **Exemple n°2 – Mise en œuvre du tri des biodéchets à Oloron-Sainte-Marie (64)**

Après une phase d'étude, la Communauté de communes du Haut-Béarn a engagé une nouvelle stratégie pour gérer les déchets de son territoire autour de deux axes structurants : le tri des biodéchets et la tarification incitative. Pour cela, elle a déployé un dispositif de gestion de proximité individuelle (5000 composteurs) et collective (30 composteurs), avec une collecte sélective et des points d'apport volontaire pour le centre bourg d'Oloron-Sainte-Marie. L'objectif est de couvrir 100% des foyers en 2028.

Cette opération, qui représente un budget de 526 k€ en investissements et en animation, a bénéficié d'un soutien du Fonds Verts opéré par l'ADEME à hauteur de 92 k€.

⇒ Pour en savoir plus : www.hautbearn.fr.

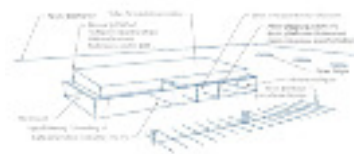


Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Exemple n°3 – Création d'un espace pédagogique de formation à la géothermie à La Crèche (79)

Le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) a souhaité construire un nouveau tiers lieu d'animation, d'information, de formation et de démonstration pour promouvoir et vulgariser les solutions de géothermie. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de conception bioclimatique équipé d'une toiture photovoltaïque, comprenant un espace pédagogique de formation et d'un espace technique. Il s'agit également de produire des modules de formation thermodynamiques.



Ce projet de 2,1 millions € a été aidé par le Fonds Verts opéré par l'ADEME à hauteur de 743 k€.

⇒ Pour en savoir plus : www.crer.info.

❖ Exemple n°4 – Réhabilitation des friches polluées Star à Châtelleraut (86)

La Ville de Châtelleraut, en partenariat avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, a souhaité engager une vaste opération de renouvellement urbain pour construire un pôle loisir. Pour cela, il était nécessaire de dépolluer 2,5 hectares de terrains auparavant occupés par la Star et qui présentaient des pollutions aux hydrocarbures. Un plan de gestion prévoyant un traitement de lavage innovant sur site a permis de revaloriser les terres traitées *in situ* et de réduire le bilan carbone.



Ces travaux de 1,375 million € ont été soutenus à hauteur de 1,1152 million € (hors études) par le Fonds Verts opéré par l'ADEME.

⇒ Pour en savoir plus : www.chatelleraut.fr et www.epfna.fr.

Pour tout savoir sur le Fonds vert www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert



Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

Aujourd'hui, la chaleur domestique et industrielle représente plus de 40% des consommations globales d'énergie finale en France. Or il est possible de produire une chaleur renouvelable en utilisant le bois, le soleil (solaire thermique), la géothermie ou encore la récupération de la chaleur fatale, puis de la distribuer grâce à un réseau de chaleur.

En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a mobilisé les ressources du Fonds Chaleur pour accompagner 155 opérations (109 millions € d'aides).

Exemple – Projet d'aquathermie sur le site de Naval Group à Ruelle-sur-Touvre (16)

Le site Naval Group de Ruelle-sur-Touvre (16) a engagé une démarche d'optimisation énergétique, de décarbonation et de maîtrise des dépenses énergétiques. Dépendant du gaz avec des besoins répartis à 80% pour le chauffage des bâtiments (96 000 m²) et 20% pour le process, le site, implanté depuis le 19^e siècle, est traversé par la Touvre en plusieurs bras, dont certains sont canalisés directement sous les bâtiments. La Touvre devient une énergie renouvelable.



L'investissement comprend :

- la création d'une chaufferie équipée de deux pompes à chaleur (2 x 1000 kW) capables de fournir 90% du besoin en chauffage (soit 213 jours par an).
- La suppression de la chaudière gaz de 2600 kW.

Le taux d'énergie renouvelable du réseau de chaleur atteint 72%.

Ce projet a bénéficié d'une aide de 1,2 millions € via le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.naval-group.com/fr>

Pour tout savoir sur le Fonds Chaleur : <https://fondschaleur.ademe.fr>
<https://librairie.ademe.fr/cadic/8185/tout-savoir-fonds-chaleur-012084.pdf>



Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR LE FONDS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Opéré par l'ADEME pour le compte de l'État, le Fonds Économie circulaire soutient la mise en œuvre de la politique déchets et économie circulaire en France. Il s'agit d'accompagner les collectivités locales et d'orienter le comportement des acteurs par l'investissement dans des installations de tri, de recyclage et de valorisation ainsi que des actions de prévention.

En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a mobilisé les ressources du Fonds Économie circulaire pour accompagner 223 opérations (13 millions € d'aides).

Exemple – Déconditionneur et hygiéniseur pour Guyenne Biodéchets à Villeréal (47)

Issue d'un partenariat entre un exploitant de méthaniseur et la société Moulinot, la société Guyenne Bidoéchets souhaite proposer une solution de valorisation agronomique et énergétique des biodéchets issus du nord Lot-et-Garonne et du sud Dordogne, ce qui représente un gisement estimé entre 8 000 et 10 000 tonnes par an. Pour cela, elle s'est équipée d'une plateforme de déconditionnement comprenant un pont bascule, un déconditionneur et un hygiéniseur. Ce dispositif lui permet de produire une soupe organique hygiénisée puis valorisée par méthanisation pour produire 7 000 MWh par an.



Cet investissement de 2,555 millions € a bénéficié d'un soutien du Fonds Économie circulaire opéré par l'ADEME à hauteur de 363 k€.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.guyenne-environnement.com/>

Pour tout savoir sur le Fonds Économie circulaire : <https://bit.ly/4br2NLD>

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR LE PROGRAMME VÉLOTOURISME

Lancé en novembre 2022, le programme « Développer le vélotourisme » de l'ADEME est doté d'un budget de 6,5 millions € sur trois ans. Il vise à soutenir les acteurs du tourisme et les collectivités territoriales pour qu'ils développent des véloroutes et des services dédiés aux touristes à vélo.

En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a animé le programme « Développer le vélotourisme » pour accompagner 20 opérations (244 k€ d'aides).

Exemple – Création d'une aire de services vélo à Saint-Palais (17)

Située sur l'axe de la Véloodyssée reliant la Bretagne à la côte Basque le long de la façade Atlantique, la Ville de Saint-Palais a souhaité renforcer les équipements destinés à accueillir les touristes se déplaçant à vélo. S'inscrivant dans le souci de maintenir l'attractivité du territoire, cet investissement de 61 k€ s'est concrétisé par la création d'une aire de services comprenant des toilettes sèches, des consignes-casiers permettant de recharger les batteries électriques, des tables de pique-nique ou encore des appuis vélos.



Lauréate du programme « Développer le vélotourisme » opéré par l'ADEME, cette opération a bénéficié d'une aide financière de 30 k€.

⇒ Pour en savoir plus : www.stpalaisurmer.fr.

Pour tout savoir sur le programme « Développer le vélotourisme » :
<https://developper-velotourisme.ademe.fr>

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR LA MARCHÉ AU QUOTIDIEN

Lancé en mai 2023 par l'ADEME dans le cadre du Plan national « Vélo et marche 2023-2027 », l'appel à projets « Marche du quotidien » vise à développer les politiques piétonnes. Il permet d'accompagner des territoires pionniers pour replacer le piéton au cœur des politiques de mobilité et d'aménagement de la ville. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des espaces urbains et de favoriser le recours à la marche pour les déplacements du quotidien.

En 2024, l'ADEME a retenu 8 lauréats en Nouvelle-Aquitaine pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs opérations de développement de la marche au quotidien pour un total de 452 k€ d'aides.

Exemple – Schéma directeur piéton et aménagement en faveur de la marche à Limoges (87)

La Communauté urbaine Limoges Métropole a été retenue lauréate de l'appel à projets national « Marche du quotidien » afin de renforcer la place du piéton dans les mobilités territoriales et dans l'offre touristique du territoire. Pour cela, elle a souhaité élaborer un schéma directeur piéton pour atteindre 29% des déplacements quotidiens via la marche. Un plan d'actions a également été mis en œuvre, avec des aménagements légers et des parcours piétons.

Cette opération, qui représente un budget global de 178 k€ (études et investissements), a bénéficié d'un soutien de l'ADEME à hauteur de 74 k€.

⇒ Pour en savoir plus : www.limoges-metropole.fr.



Pour tout savoir sur l'appel à projets « Marche du quotidien » : <https://bit.ly/4d7xjkZ>

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET LA SYLVICULTURE PERFORMANTES ET RÉSILIENTES

Opéré par l'ADEME, l'appel à manifestation d'intérêts national « Exploitation Forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes » (EFSPR) vise à accompagner la modernisation des entreprises de travaux forestiers en soutenant leurs investissements.

En 2024, 397 projets de travaux forestiers situés en Nouvelle-Aquitaine ont été retenus par l'appel à manifestation d'intérêt pour un montant global de 15,5 millions € d'aides et 65 entreprises de travaux forestiers ont été accompagnées pour le renouvellement de leurs équipements pour un montant global de 16,5 millions €.

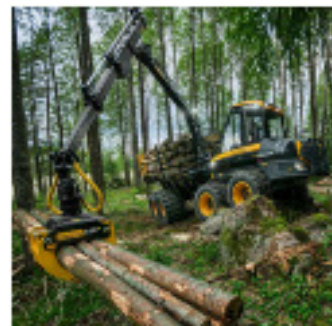
Exemple – Acquisition par la société MECAFOR de trois porteurs avec tracks à Ussel (19)

Filiale de la coopérative forestière CFBL, la société MECAFOR est spécialisée dans la récolte de bois, les travaux d'abattage mécanisé et de débardage. Pour moderniser ses process et préserver l'intégrité physique des sols, elle a souhaité acquérir trois porteurs équipés de pneus extra larges et de tracks.

La bonne aération du sol constitue un enjeu essentiel pour la production forestière car elle pérennise sa fertilité et l'activité biologique qu'il héberge, favorisant ainsi l'enracinement et la résistance des arbres aux stress hydriques dû au changement climatique. En complément, MECAFOR a acquis deux pelles mécaniques compactes, équipées de têtes d'abattage et destinées à la récolte de feuillus.

Cet investissement de 2,080 millions € a bénéficié d'un soutien de l'ADEME de 478 k€.

⇒ Pour en savoir plus : www.cfbl.fr.



**Pour tout savoir sur l'appel à manifestation d'intérêt
« Exploitation forestière et sylviculture performantes et résilientes » :**
<https://bit.ly/42XqRUG>

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR LE FONDS AIR BOIS

Les cheminées ouvertes et les appareils de chauffage domestique au bois peu performants constituent des sources importantes de pollution car la combustion de la biomasse génère de fortes émissions de particules fines, en particulier les PM_{2,5}. Pour aider les particuliers à remplacer leurs équipements les moins performants, certaines collectivités décident de mettre en place un dispositif d'aides financières spécifiques. Ces démarches volontaires permettent ainsi de faciliter et d'accélérer l'achat de nouveaux équipements plus performants.

Pour aider les collectivités à mettre en place ce type de dispositif au niveau local, l'ADEME lance régulièrement des appels à projets « Fonds Air Bois ».

En Nouvelle-Aquitaine, 2 collectivités ont été sélectionnées par l'ADEME pour étudier la faisabilité ou mettre en œuvre un Fonds Air Bois sur leur territoire.

Exemple – Mise en œuvre du Fonds Air-Bois à Bordeaux Métropole (33)

Après une étude de préfiguration, Bordeaux Métropole a été retenue par l'ADEME pour mettre en place un Fonds Air-Bois destiné à accompagner financièrement les particuliers lorsqu'ils renouvellent leur appareil peu performant de chauffage individuel au bois. Couvrant une période de trois ans, le Fonds Air-Bois vise à remplacer 4 000 appareils.

L'opération, qui représente un budget global de 9,127 millions € (dont 8,8 millions € d'investissements + 327 k€ d'animation et communication), a bénéficié d'une aide de l'ADEME de 1 million €.



⇒ Pour en savoir plus :

www.bordeaux-metropole.fr/actualites/une-nouvelle-aide-pour-remplacer-votre-appareil-chauffage-bois

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

2025, PERSPECTIVES ET NOUVEAUTÉS DE L'ADEME NOUVELLE-AQUITAINE

Malgré les contraintes budgétaires en 2025, l'Ademe sera toujours très présente aux côtés des acteurs de la transition écologique avec un montant d'accompagnement de l'ordre de 200 millions d'euros.

Ainsi, parmi les priorités régionales pour 2025, différents points méritent d'être mis en valeur :

❖ Transition énergétique

- Poursuivre le déploiement de la **chaleur renouvelable**, avec notamment un objectif de 6 à 8 nouveaux réseaux de chaleur urbains et ruraux
- Poursuivre le déploiement des dispositifs **France 2030** dont : « Décarbonation de l'industrie », « **ACT** », « **PACTE Industrie** » et « **PACTE entreprise** »
- Accompagner 40 collectivités dans leurs **projets éoliens et photovoltaïques**
- Accompagner 40 entreprises dans leurs **démarches de maîtrise de l'énergie**
- Participer à la mise en œuvre de la **forêt résiliente**

❖ Économie circulaire

- Soutenir les projets de **Tarifification Incitative** des collectivités
- Déployer de **nouveaux modèles économiques régénératifs** en soutenant 50 nouveaux projets d'économie de la fonctionnalité et d'éco-conception, et 20 nouvelles démarches d'écologie industrielle et territoriale
- Soutenir 5 nouveaux **Projets Alimentaires Territoriaux** (en partenariat avec la DRAAF)
- Mettre en œuvre de **filiales de recyclage** intégrées particulièrement sur la filière plastique.
- Accompagner 10 entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions en faveur du **numérique responsable**

❖ Territoires durables

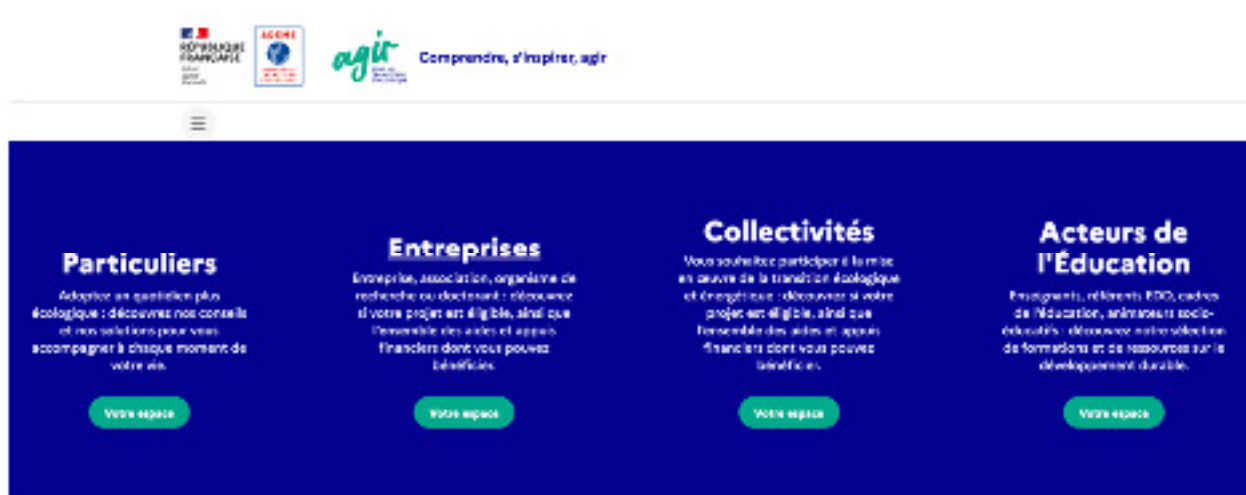
- Engager de nouvelles collectivités dans le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » en lien avec les CRTE
- Accompagner les stratégies **d'adaptation au changement climatique** des collectivités
- Engager 10 nouveaux **territoires d'industrie**
- Renforcer la résorption des **sites et sols pollués** grâce aux moyens du Fonds Vert (soutien à la dépollution des sites en reconversion) et aux opérations de réhabilitation des décharges littorales
- Consolider le réseau des **élus locaux** « *Élus pour agir* » qui compte déjà près de 400 inscrits
- Promouvoir les travaux issus de l'accompagnement de 7 territoires dans l'élaboration de **récits prospectifs 2050**

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La **plateforme numérique nationale « AGIR pour la transition écologique »** permet à tous les publics (particuliers, entreprises, collectivités,) d'accéder de manière fluide et simplifiée à l'**ensemble de l'offre ADEME** (appels à projets, financements, aides, etc.)



Tous les appels à projets de l'ADEME sont consultables sur

<https://agirpoulatransition.ademe.fr>

Informations / Cahiers des charges / Dépôt des dossiers en ligne

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52